

# **Création Association « Riverains RER B Saint Rémy »**

✘ **En réaction à l'arrivée du projet RATP et aux travaux engagés, des riverains du RER B se sont regroupés et ont créé l'association « Riverains RER B Saint Rémy ».**

Bienvenue à cette nouvelle association.

C'est désormais la 10ème association membre de notre Collectif et ses représentants participent au Comité de Pilotage de notre Collectif.

Contact : [riverainsrerb@gmail.com](mailto:riverainsrerb@gmail.com)

[17-04-04 Communiqué Riverains\\_Pôle Gare](#)

## **Association « Riverains RER B Saint Rémy »**

Depuis 2003, les opérateurs de la ligne B du RER n'ont de cesse de concentrer les voies de stationnement et de retournement en bout de la ligne sud. Ce faisant, ils donnent la primeur aux considérations techniques d'exploitation sur le cadre et les conditions de vie des résidents riverains.

Déjà, dans les années 2000, les saint-rémois se sont mobilisés pour faire échec à l'installation incongrue d'une station de lavage.

- Constatant un crescendo de nuisances et de pollutions sonores, visuelles et vibratoires, subies au quotidien par les riverains en lien avec l'exploitation de la gare, de jour comme de nuit,
- Constatant que les travaux que chacun peut observer aujourd'hui en fond de vallée s'inscrivent dans une vaste opération de concentration de voies de stationnement/retournement des rames SNCF/RATP en gares de Saint Rémy-lès-Chevreuse et de Robinson,
- Considérant que cette opération est éminemment contestable eu égard aux densités d'habitation en bouts de lignes et, pour ce qui concerne les saint rémois, au caractère exceptionnel du site de Saint Rémy, de la haute vallée de Chevreuse et du Parc Naturel Régional qui en forme l'écrin,

- Constatant que l'opération, par son ampleur, par son impact sur les conditions de vie des riverains, sur les paysages du fond de vallée et sur les patrimoines donne lieu à un déploiement ferroviaire incongru en gare de Saint Rémy

**Des riverains du RER B à Saint Rémy-lès-Chevreuse se sont regroupés et ont créé l'association « Riverains RER B Saint Rémy ».**

Ainsi, ils entendent, en lien avec les collectivités territoriales, avec les collectifs constitués, avec les initiatives citoyennes et associatives, se donner les moyens d'enrayer un processus de dégradation des conditions de vie en Haute Vallée de Chevreuse, dans le respect des exigences environnementales, paysagères et patrimoniales d'un site exceptionnel aux portes de la capitale.

Constitués en personne morale, ils appellent tous les acteurs concernés, notamment la municipalité de Saint Rémy-lès-Chevreuse, le « Collectif pôle gare », l' « Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse » et à tout un chacun, résident ou visiteur, à apporter leur soutien à la démarche de l'association « Riverains RER B Saint Rémy ».

<i>Marie-Louise Cariou</i>	<i>Yves Darcourt Lézat</i>	<i>François-Marie Bréon</i>	<i>Frédéric Meyer</i>
----------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------

*Membres fondateurs*

## **Contacts**

- Marie-Louise Cariou Présidente
- Yves Darcourt Lézat Secrétaire Général

[riverainsrerb@gmail.com](mailto:riverainsrerb@gmail.com)

A noter : « Toutes les Nouvelles » a salué cette création dans son édition du 12/04/201 : [TLN Rambouillet 170412p23](#)

[Vers Toutes-les-Nouvelles](#)

---

# Avis du CGEDD sur l'étude d'impact

Suite au dépôt de l'étude d'impacts par la RATP le 4 octobre dernier, l'avis délibéré par le collège de l'Autorité environnementale a été publié ce mercredi 21 décembre 2016 sur les projets de positions de stationnement sur Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Robinson, Sceaux et Fontenay-aux-Roses :

**Prochaine étape : l'enquête publique à partir de janvier 2017...**

A noter parmi les 26 pages :

- Page 6 : « Les motivations des choix présentés restent néanmoins lacunaires, et l'absence de vision globale ne permet pas d'apprécier la pertinence des choix retenus pour les projets de Robinson et de Saint-Rémy, ... La saturation du site de Massy est clairement expliquée, en revanche le dossier ne précise pas pourquoi une hypothèse de création de positions de garage sur ce site a été écartée pour y remédier.
- Page 13 : L'Ae relève également que l'analyse des impacts demeure sur plusieurs sujets uniquement qualitative, repose sur des postures de principe, et affirme certaines des conclusions plus qu'elle ne les démontre. »

Consulter l'avis sur le [site de l'AE](#) -> N° dossier Ae : [2016-100](#) et [2016-109](#)

---

## Rencontres des STIF et CGEDD

**Décembre 2016, le Collectif rencontre les organismes STIF et CGEDD**

**STIF :**

Le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy, accompagné de la Municipalité de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, a rencontré, le 1er décembre dernier, Laurent Probst, le Directeur Général du [STIF](#), Syndicat des Transport d'Ile-de-France valideur en dernier

ressort des projets de la RATP.

Consulter le [Support présenté au STIF le 01/12/2016](#)

L'équipe du STIF s'est montrée très attentive aux arguments du Collectif, bien que défendant la position de la RATP sur la nécessité des voies 6, 8, 10 et 4T.

Le STIF a convenu que l'alternative proposée par le Collectif, sur le site de Massy en réutilisant la réserve occupée actuellement par la CEMEX, n'était pas sans fondement mais inenvisageable actuellement, pour des raisons de « temporalité ».

La priorité est en effet donnée à la [SGP](#) (« Grand-Paris ») pour la réalisation de la ligne 18 et la réserve occupée par la Cemex doit servir de base de vie au chantier. Le COURB, quant à lui, a rappelé que les usagers doivent être au centre des décisions et que le RER B ne peut être traité avec une priorité moindre que celle de la ligne 18.

Sur les impacts, notamment pour les riverains, le STIF est resté très attentif, et a réaffirmé son souhait que la question soit bien traitée.

### **CGEDD et l'Autorité Environnementale**

La RATP a déposé le 04 octobre son étude d'impact de ses projets auprès du [CGEDD](#). Ce dernier doit en effet être saisi du dossier pour donner sous 3 mois un avis au regard du Code l'Environnement sur cette étude. Le temps était donc compté.

Le 15 décembre 2016, le Collectif a été reçu par le CGEDD et nous avons pu rappeler les possibilités d'éviter ces voies supplémentaires et leurs impacts sur le site et les riverains.

Il a été notamment rappelé que la situation actuelle est déjà très dégradée depuis le démarrage des travaux cet été, alors que les nouveaux aiguillages pour ces nouvelles voies ne sont même pas encore en place.

### ***Effet des coupes d'arbres et terrassements ?***

---

# Mobilisation des Riverains de la gare de Saint-Rémy

Des riverains des quartiers de la gare actuelle se sont mobilisés contre les projets de la RATP.

**Contre les nuisances visuelles et menaces pour le site que ces projets représentent, et contre l'aggravation des nuisances sonores déjà existantes.**

Leur première action a été d'adresser un courrier aux instances officielles (Autorité Environnementale, Inspecteur des Sites, Députés, Parc , STIF, RATP, etc.), rappelant ainsi l'importance d'une prise en compte concrète des alertes faites.

En deuxième lieu, ils se sont organisés pour faire circuler une pétition et renforcer leur rassemblement.

Enfin, suite à cette mobilisation et à des contacts avec notre Collectif, nous accueillons désormais des représentants actifs des « Riverains »<sup>(1)</sup> au sein de notre « Comité de Pilotage ».

**Nous soutenons cette mobilisation** et nous nous réjouissons de l'arrivée de ces nouveaux acteurs dans notre [Collectif](#) qui, rappelons-le, veut rassembler largement les associations et individus, locaux mais aussi régionaux, qui ne se satisfont pas de ce projet.

**En conclusion, nous relayons leur pétition et invitons en particulier les riverains encore isolés à se rapprocher d'eux.**

- [PETITION DES RIVERAINS 2016-11-30](#)
- [Message accompagnant la pétition 2016-11-30](#)

---

(1) : Il faut noter que, contrairement aux autres quartiers, nous n'avons pas au Comité de Pilotage de représentants d'associations des quartiers directement riverains de la gare, à l'est de la route de Limours. Il semble que ce type d'association de quartier n'y existe pas (existence uniquement de « Syndicat » pour la gestion de voirie et/ou copropriété).

---

# Amendement de Mme Péresse en juillet-2015

L'amendement proposé par Mme Péresse en juillet-2015 prenait clairement position sur les projets de la RATP à Saint-Rémy.

*Il est également judicieux que le nombre de nouvelles voies de stockage soit **limité à 2 au plus** et initié seulement une fois que le gabarit des nouvelles rames sera connu lors de la décision de leur renouvellement.*

En tant que membre du STIF, mais à l'époque dans l'opposition, elle avait proposé l'amendement suivant :

[Conseil-du-stif-8-juillet-2015-amdt-rer-b-sud](#)

Cet amendement ne fut malheureusement pas retenu dans la décision du STIF de juillet-2015. Le Président de l'époque était Mr J.P.Huchon.

En juillet-2016, le collectif a de nouveau écrit à Mme V.Péresse, désormais Présidente du STIF.

[Lettre du Collectif 2016-07-13 à Mme Péresse](#)

Nous y soulignons notamment l'importance, plutôt que de réaliser des opérations à portée limitée, de **repenser l'aménagement des centres névralgiques comme Massy** pour coordonner les différents études (le tronçon Orsay / Massy qui nous concerne, le tronçon sud Paris / Massy, le « Grand-Paris » avec le développement du plateau de Saclay et l'interconnexion des lignes 15 et 18).

**Mise-à-jour : La Réponse reçue le 07 Septembre 2016** ne nous rassure malheureusement pas complètement (cliquer sur le lien [reponse-stif-20160907](#))

Nous continuons donc nos efforts pour tenter d'expliquer nos positions et les faire



# Lancement d'une « étude de Pôle » sur notre gare

La Mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse a lancé une étude pour le réaménagement des alentours de la gare de notre commune ; plus communément appelé **étude de pôle** ou **projet de pôle**.

Dans ce cadre, le bureau d'étude ARTELIA a été retenu pour accompagner cette étude ; et un comité de pôle a été constitué afin d'associer et d'échanger avec les multiples partenaires institutionnels qui sont concernés par ce projet.

Notre Collectif, comme d'autres Associations, a été invité le 15/06/2016 à contribuer à cette étude, invitation que nous avons relayée à nos membres.

Concernant le déroulement de cette étude, il est prévu que habitants et usagers de la gare soient associés à cette étude via les Associations dans sa partie définition :

- 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic des dysfonctionnements, des enjeux et des potentialités
- 2<sup>ème</sup> phase de définition des scénarii d'aménagement et proposition du scénario optimal

Enfin, cette étude devrait se conclure en automne 2017 avec la remise par le bureau d'étude d'un **scénario de réaménagement** chiffré, organisé et planifié permettant aux parties prenantes de proposer la validation des budgets puis lancer les appels d'offres.

**Rappelons que la position du Collectif est que les futurs travaux de la RATP (en particulier la phase 2) soient gelés en attendant les conclusions de cette étude.**

---



- **Demande d'abandon de la prédisposition à la voie 4T**
- **Phase 2**
  - **Limiter l'ajout de nouvelles voies à 2** : voies 6 et 8
  - **Refus des voies 10, 12 et 4T** qui limitent les possibilités d'aménagement de la gare et engendrent des impacts environnementaux lourds sans bénéfices pour le tronçon Orsay-sud
  - **Etudier le réaménagement du site de Massy** comme préconisé dans le Schéma Directeur RERB-sud et en utilisant la réserve foncière de la SNCF occupée par la CEMEX
  - **Geler les travaux en attendant les conclusions de l'étude de pôle** pour le réaménagement des alentours de la gare qui vient juste de débuter
- **Phase 3 (tiroir de retournement 'arrière-gare', à l'ouest de la RD938)**
  - Demande d'abandon définitif et officiel par le STIF de cette phase 3

***Suite à cette réunion, le Collectif a proposé que ces positions soient débattues au prochain Conseil Municipal.***

Notons enfin que la participation à cette réunion des Saint Rémois et des habitants des communes proches fut nombreuse (une centaine de personnes), montrant l'attention et la mobilisation des gens sur ce sujet.

---

**Vous trouverez sous les liens suivants les présentations.**

- Format PDF, sans animations : [20160614-RERB-Saint-Rémy-mp](#)
- format Powerpoint avec animations : [20160614-RERB-Saint-Rémy-mr](#)

---

Le Collectif remercie les associations membres, locales et régionales, et tous les membres individuels pour leur soutien,

et plus particulièrement les associations ci-dessous pour leur précieuse contribution à l'organisation de cette réunion :

- [COURB \(association des usagers du RERB\)](#)
- [Ensemble pour un autre coeur de ville à Saint-Rémy](#)
- [Les Habitants de Beauséjour](#)
- [Mieux se déplacer à bicyclette](#)
- [Quartier du Petit Chevincourt](#)
- [UAP \(Union des Amis du Parc Naturel Régional de Chevreuse\)](#)
- [Vivre les Hauts de Saint-Rémy](#)

Le Collectif remercie également tous les Experts qui nous ont permis de mieux comprendre ce projet, d'en identifier les impacts et les alternatives possibles aux parties les plus problématiques.

---

## **Le Collectif sollicite l'aide du Parc**

Le Collectif sollicite l'aide du Parc Naturel Regional de la Haute Vallée de Chevreuse pour assurer la protection du parc.

*A ce jour, la RATP travaille toujours pour installer 5 voies de garages supplémentaires sur la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, transformant de fait Saint-Rémy en grande annexe de la gare de stockage de Massy.*

*Ce déport ne servira en rien les intérêts du Parc Naturel ni ceux du tronçon terminus de la ligne B (Orsay / Saint-Rémy), dont la vocation n'est pas de se développer à des niveaux similaires aux axes Massy / Paris ou Paris / Roissy.*

*Cette opération est donc un non-sens et un mépris total de l'espace protégé qu'est le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, ne tenant nullement compte des besoins locaux et ne présentant que des inconvénients pour une région qui se bat pour rester un des rares poumons verts de l'Ile-de-France.*

*Nous revenons donc vers vous pour solliciter votre soutien et surtout vos suggestions d'actions qui nous permettraient d'assurer la protection du parc.*

Lire le message : [2016-04-04 - Mail au PNR - sur Lettre 2016-036-21](#)

---

# Rapport de Contre-Expertise du projet

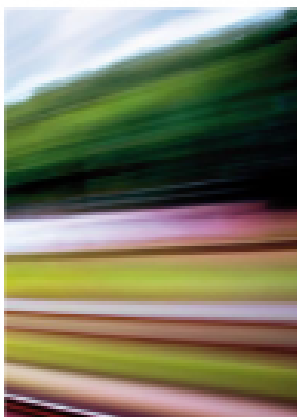
Le **rapport de contre-expertise** (Rapport Final de « Rail-Concept ») commandée par la Mairie est désormais publié sur le site de la municipalité (page sur le projet RATP).



Rapport d'étude  
Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

## Rapport d'étude

Mission d'accompagnement relative  
au projet d'aménagement de la gare RER  
de Saint-Rémy-lès-Chevreuse dans le cadre du  
schéma directeur du RER B sud



**Saint-Rémy**  
lès-Chevreuse  
Commune de haut potentiel agricole  
de la haute vallée de Chevreuse

CREATIVE SOLUTIONS

Comme nous le supposions, les analystes ont souligné les incertitudes dans les hypothèses de départ pour les Phases 1 & 2, et démontré la contre-productivité de la Phase 3.

Finalement, les résultats de cette contre-expertise de Rail-Concept confirment nos premiers ressentis et proposent de nouvelles pistes d'optimisation. C'est donc pour nous un point positif et ce rapport est un élément important pour toute demande relative à ce projet.

---

De plus, les **Conclusions de la Mairie sur l'étude** sont aussi publiées sur le même site et nous en retenons notamment **les points plus bas**.

Le Collectif se réjouit de la position que la Municipalité y affiche, sachant qu'il est d'autant plus important de geler la phase 1 pour pouvoir y intégrer les besoins d'aménagement des abords de gare (Comité de pôle) et les propositions mentionnées par Rail Concept dans sa contre-expertise.

**MAIS...** l'incertitude demeure sur le gel de cette phase 1 dans les temps car il semble que seule une décision rapide de la nouvelle Présidente du [STIF](#) (Valérie Péresse) puisse stopper la « machine » et permettre une remise à plat du projet.

En attendant cette prise de conscience et décision par le STIF, seul le refus par la Mairie des « Arrêtés de Voiries » semble envisageable pour bloquer et freiner cette « machine ». La « machine » a en effet prévu de démarrer les travaux de cette [phase 1](#) au printemps 2016.

*Extrait des **Conclusions de la Mairie sur l'étude** :*

*Au vu de l'étude réalisée par RAIL-CONCEPT, il est urgent de poser les problèmes dans le bon ordre et objectivement :*

*– déterminer quelle offre de transport est à développer pour couvrir quel besoin*

*– décider si un éventuel renfort de cette offre doit être traité par une augmentation de la fréquence ou de la capacité de transport des rames, ce qui n'a pas du tout les mêmes conséquences : le gabarit des futurs matériels est déterminant pour les dimensions des quais et des voies ainsi que le positionnement des matériels de voies et de la signalisation*

*– ne pas créer des infrastructures nouvelles dont la nécessité n'est pas avérée.*

*En d'autres termes, **ne pas mettre la charrue avant les bœufs et ne pas placer ainsi les décideurs devant des faits accomplis !***

*Concrètement, il faut :*

- **Geler les travaux de phase 1** qui empêcheraient de prendre en

*considération les recommandations d'optimisation de Rail Concept ou préempteraient le futur plan de voies à approuver en phase 2.*

- **Remettre à plat le projet de phase 2** afin qu'il intègre à la fois les préconisations d'optimisation de Rail Concept, les résultats de l'étude concernant le renforcement de l'offre de transport et les décisions à prendre en 2016 sur le renouvellement du matériel roulant.

- **Définitivement abandonner la phase 3** et économiser ainsi 50 M€ tout en évitant les effets détestables sur l'environnement du tiroir de retournement.

*Le budget correspondant devrait être ré-alloué à des travaux directement profitables aux usagers de la gare.*